



Discours Séance plénière Conférence de Lisbonne

Vos Excellences, co-présidents de la conférence,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs les Chef d'Etat et de gouvernement,
Vos excellences,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

Pour commencer, permettez-moi ces quelques mots dans ma langue natale :

‘o te miti nei ra te marae mo’a roa

‘e te hanahana o teie nei ao

(ē) vāhi hāhano, (ē) vāhi ra’a

(ē) fa’atupura’a manava hirahira

La mer est le Marae, l’ultime sanctuaire et la splendeur du monde.

Il est symbole de mystère, symbole de respect, car il éveille la conscience de l’espace.

C’est pour moi un grand honneur de pouvoir m’exprimer à cette tribune afin de porter humblement le message du peuple polynésien, habitant le plus grand continent océanique du monde.

Un message de résilience.

Car Nous, les Peuples de la Pirogue, devons faire face à des menaces météorologiques et environnementaux extrêmes, exacerbées par le changement climatique.

Mais ne nous voyez pas uniquement comme de petites îles, victimes de ses effets. Nous sommes également des territoires d'opportunités et de solutions.

Inspiré de nos savoir-faire traditionnels, notre peuple part du principe fort, que l'Humain fait partie de l'univers, au même titre qu'une plante, une vague, un oiseau ou un poisson. Chaque élément y tient sa place, lié les uns aux autres, tout simplement !

Et dans cette vision, Fenua, notre Terre, ne peut pas être séparée de Moana, notre Océan, et vice versa. Ce qui se passe sur la Terre, va avoir des conséquences sur la Mer, et ce que l'on ressent sur la Mer, va arriver sur la Terre.

Depuis 1996, nous avons banni la pêche industrielle destructrice et interdit toute autre technique que celle de la pêche à l'hameçon dans notre ZEE.

En 2002, nous devenions le plus grand Sanctuaire des mammifères marins au monde. Depuis, il protège également toutes les espèces de requins, de tortues marines et de raies Mobula.

En 2018, conformément à notre engagement pris devant cette même conférence l'année précédente, nous avons créé Tainui ātea, un espace océanique protégé de 5 millions de Km², dont l'objectif est :

- la préservation des espèces et de la diversité génétique ;
- le maintien des fonctions écologiques ;
- et l'utilisation durable des ressources et des écosystèmes naturels.

Tainui ātea est l'héritière de plus de 70 ans d'histoire de mesures adoptées par les autorités polynésiennes successives, protégeant notamment l'ensemble des oiseaux polynésiens, organisant une pêche traditionnelle et professionnelle, raisonnée et saisonnière, ou interdisant l'accès à certaines parties du territoire pour en préserver la Nature.

Elles construisent Arutaimāreva a hinatau, une vision systémique et globale pour les 7 générations à venir, inscrite dans la durée et qui vise à promouvoir une alternative au modèle de développement basé sur la seule croissance économique, en lui associant des objectifs d'amélioration du niveau et de la qualité de la vie, de réappropriation de concepts et de savoir-faire traditionnels et de création d'une solidarité entre les générations et entre les peuples.

Elle se décline en quatre Grandes Ambitions :

- Mou'a Ti'a : la préservation du Cœur de nos îles, interdisant toute action pouvant en altérer l'équilibre, dans une logique de gestion en bon père de famille de l'Héritage des générations futures.
- Tai Uta : la restauration du lien Terre-Mer, empêchant la privatisation excessive des littoraux et garantissant un accès à la Nature pour tous, notamment pour les activités vivrières.
- Tainui ātea : la protection et la gestion durable de la ZEE, dans le cadre d'un plan de gestion approuvé en 2020.
- Te Moana nui o Hiva : la construction du Grand Mur Bleu du Pacifique, assurant la promotion d'un modèle océanien de gestion durable, au profit de tous les habitants du Grand Continent Océanique.

A l'occasion du One Ocean Summit de Brest en février dernier, le Président Edouard Fritch a pu prendre des engagements forts, portant sur une superficie océanique de plus de 1 million de km². Ils sont le fruit de cette stratégie politique de protection et de gestion durable des espaces et des espèces polynésiens.

Et dans ce cadre, la Polynésie française s'est engagée à protéger, dès cette année, toutes les espèces de coraux et, à l'horizon 2030, tous ses écosystèmes coralliens, ce qui correspond, notamment, à protéger 20% des atolls présents dans le monde.

La Polynésie française s'est également engagée avant la fin de cette année à réserver une zone côtière à la pêche artisanale et vivrière. Cette protection côtière marque un retrait de 20% des zones de pêche professionnelle actuelles.

Vos excellences, permettez-moi maintenant de vous interpeler !

Qu'en est-il de la haute mer ?

Les effets du changement climatique, déjà ressentis dans de nombreux endroits du monde, et la pandémie que nous continuons d'affronter, ont démontré, d'une manière douloureuse, combien nous sommes dépendants de la bonne santé de la Planète.

Face à ces crises climatique, sanitaire et économique, nous sommes tous engagés à réagir pour répondre aux besoins, lutter contre

les menaces et soutenir l'espoir des générations présentes, tout en préservant la capacité des générations futures à en faire de même.

Nous ne pouvons donc plus détourner les yeux sur ce qui se passe au-delà de nos Zones Economiques Exclusives respectives.

Au lieu de considérer cet espace comme libre de tous nos excès, élevons-le au rang d'Héritage de nos Générations Futures.

C'est ce défi que je vous engage à relever dès à présent.

Māuruuru de m'avoir écouté.